



Transition énergétique : La Rochelle montre la voie

La ville de La Rochelle (Charente-Maritime, 78 000 habitants) a reçu le Prix Spécial COP21 des Prix Énergies Citoyennes 2015 - une catégorie spécifiquement créée cette année pour distinguer une collectivité résolument engagée dans l'innovation énergétique. Mobilité durable, énergies renouvelables, réduction des consommations : La Rochelle est pionnière dans plusieurs domaines.

La Rochelle met l'accent sur les énergies renouvelables. Deux réseaux de chaleur alimentent deux quartiers de la ville. À l'est, l'énergie est assurée par 63% de bois et 3% de solaire. À l'ouest, la valorisation énergétique des déchets assure 90% de la production de chaleur. L'énergie solaire est aussi utilisée dans les transports : bus à panneaux solaires, bateaux à propulsion électro-solaire...

Développé avec la Communauté d'Agglomération, le système Yélo intègre un large choix de modes de déplacement : bus, voitures électriques en libre-service, vélos en location, parcs-relais avec navettes électriques... tous ces modes sont accessibles avec la carte unique du système Yélo.

Rationaliser le parc de bâtiments municipaux

Afin d'accroître les économies, un programme d'isolation des combles est déployé dans les bâtiments municipaux. Certains sont pourvus d'un système informatisé de suivi des consommations. Grâce aux nouveaux marchés de gaz et d'électricité, les prix sont en baisse. Dès 2016, plusieurs marchés seront fournis par des producteurs d'électricité verte et financés par les économies d'énergie passées. À cela s'ajoute un schéma directeur immobilier. Son objectif : rationaliser le parc. Il prévoit



L'une des deux chaufferies de la ville



© Ville de La Rochelle

de vendre les bâtiments les plus obsolètes et de rénover tous les autres. L'éclairage de la ville est piloté par une régie publique qui a dessiné un schéma directeur d'aménagement lumière. Au programme : passage au LED, réduction des consommations et mise en place de «trames noires» dans certains parcs où la lumière n'est pas indispensable en permanence.

«Familles et services à énergie positive»

Soixante-dix familles de l'agglomération se sont portées candidates pour le défi «Familles à énergie positive», s'engageant à réduire d'au moins 8% leur consommation énergétique grâce à des éco-gestes quotidiens. Résultat pour 2014-2015 pour La Rochelle : 12% d'énergie consommée en moins, et 16% de CO₂ économisés. La démarche est aussi déclinée auprès des agents communaux. Depuis deux ans, le défi «Services à énergie positive» a engendré 8% d'économies par an. «Nous essayons de viser toutes les tranches de la population : commerçants, agents, parents et enfants dans les écoles, élus...», indique Gérard Gouron, conseiller municipal de La Rochelle délégué à la transition énergétique. L'achat d'électricité verte par les écoles s'accompagnera d'actions pédagogiques pour en informer les élèves.

TÉMOIGNAGE

Gérard Gouron,

conseiller municipal de La Rochelle
délégué à la transition énergétique



«Quand la volonté politique est là, une collectivité locale peut aller très loin»

«Suite à l'élaboration de son Plan Climat Énergie Territorial, la Rochelle a été labellisée Citergie en décembre 2013. De plus, nous avons été labellisés éco-réseau de chaleur à deux reprises par l'association AMORCE pour notre réseau de chaleur de Villeneuve-les-Salines. Le «Prix spécial COP21» des Prix Énergies Citoyennes représente une reconnaissance du travail des services. Certaines de nos actions sont visibles – comme la mobilité durable –, d'autres le sont moins : ce prix valorise l'ensemble de notre stratégie. Quand la volonté politique est là, une collectivité locale peut aller très loin. Mais il faut un travail de longue haleine pour convaincre la population de modifier ses comportements. Le 19 septembre dernier, nous avons signé le pacte pour la transition écologique et citoyenne, signe de notre volonté de partager cette problématique avec les citoyens.»

Quelques points clés :

- Deux réseaux de chaleur couvrent les besoins de **10 à 12% de la population rochelaise**
- **12% d'économies d'énergie et 13% d'émissions de CO₂ en moins** ont été comptabilisés en 2014 dans l'agglomération de La Rochelle grâce au défi «Familles à énergie positive»
- Le programme d'isolation des combles des bâtiments communaux doit **réduire de 15 à 30%** les consommations énergétiques et les émissions de CO₂



PRIX
**ÉNERGIES
CITOYENNES**